


SYNEOS
BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 006036185		1ere Gachée : 16:29 (1)		Date : 02/10/2026 clau2610018646		Zone : ZONE A	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : 247		SAKINA TPS -FK-247-ZF	
Client : C9242850 JPM BATIMENT		Chantier : AUBERVILLIE2		Chauffeur : OUMAR		Centrale : BOBIGNY	
11 RUE LOUIS ARMAND		AUBERVILLIERS		OUMAR			
77220 Tournan-en-Brie		7/13 RUE DE LA NOUVELLE		FRANCE		CONSEILS DE SECURITE	
		93300 Aubervilliers				 en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brûlures	
ARRIVEE CHANTIER réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 24.00 m3			
17:01	17:01 17:43	17:43	17:43	Quantite Restante : 0.00 m3			
				Livree Reelle : 8.00			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
1C40JXF1S3D22.4	BPS	CEM	XF1	CL 0,40	S3	22.4	
Ciment(type et classe)			Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)		
CEM II/A-S 42.5 N				0	C40/50		
Appellation commerciale : BPS XF1 C40/50 S3 D22.4 CEM II				CEM II/C 42.5 N		Température :	
Mode de livraison :						N° Grue :	
				Retour béton			
SERVICES			ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE			TECHNO 348		Nom: JPM BATIMENT		
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE					Signature du client:		
RESPONSABILITE ELARGIE DU PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE							
RETOUR BETON 2.00 FORFAIT							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité: 50 L d'eau							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non